



PREFECTURE DE LA GUYANE



DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE L'ÉQUIPEMENT DE LA GUYANE

# ATLAS DES ZONES INONDABLES DE GUYANE

---

Mars 2005  
N°3 130334

# NOTICE EXPLICATIVE

---

## SOMMAIRE

---

<b>1. CONTEXTE DE L'ETUDE.....</b>	<b>1</b>
<b>2. DEFINITION DE LA ZONE D'ETUDE .....</b>	<b>1</b>
<b>3. INVESTIGATIONS REALISEES.....</b>	<b>1</b>
3.1. METHODOLOGIE D'INTERVENTION.....	1
3.2. DEFINITION DES CRUES CARTOGRAPHIEES .....	2
3.3. ANALYSE HYDROLOGIQUE GENERALE .....	2
3.4. DONNEES HISTORIQUES RECUEILLES AUX ARCHIVES.....	2
3.5. COMPTE RENDU DES VISITES DETAILLES DE TERRAIN .....	3
3.6. DEFINITION DE LA CARTOGRAPHIE GENERALE PRODUITE .....	3
3.7. ANALYSE ET EXPLICATIONS DE LA CARTOGRAPHIE PRODUITE PAR COMMUNE.....	4
3.7.1. Commune d'Apatou.....	4
3.7.2. Commune de St Laurent du Maroni.....	4
3.7.3. Commune d'Awala-Yalimapo.....	5
3.7.4. Commune de Mana.....	5
3.7.5. Commune de Iracoubo.....	5
3.7.6. Commune de Sinnamary.....	5
3.7.7. Commune de Montsinéry .....	6
3.7.8. Commune de Roura .....	6
3.7.9. Commune de Régina.....	6
3.7.10. Commune de St Georges.....	6

---

## FIGURES

---

- 1 – Plan de localisation du secteur d'étude
- 2 – Plan de localisation des stations limnimétriques utiles à l'étude (source IRD)

---

## CARTOGRAPHIE

---

Atlas (29 planches au 1/50 000 , 9 planches au 1/10 000 et 1 planche au 1/15 000)

---

## ANNEXES

---

- Annexe 1 : Questionnaires d'enquête\*
- Annexe 2 : Laisses de crues\*
- Annexe 3 : Documents d'archives

Nota : les informations dans les annexes 1 et 2 sont classées par commune en allant de l'ouest-nord-ouest vers le sud, c'est-à-dire :

- Apatou,
- Saint Laurent du Maroni,
- Awala-Yalimapo,
- Mana,
- Iracoubo,
- Sinnamary,
- Montsinéry,
- Roura,
- Régina,
- Saint Georges

## 1. CONTEXTE DE L'ETUDE

Dans le cadre d'une nécessité d'information des personnes sur les risques naturels encourus, la Préfecture et la Direction Départementale de l'Équipement de la Guyane ont décidé d'élaborer un atlas des zones inondables (A.Z.I.) du département.

En regard de l'étendue du territoire, il a été décidé de réaliser ce document en appliquant, sur les principaux secteurs à enjeux seulement, une méthodologie d'intervention basée sur la méthode de définition de l'inondabilité par hydrogéomorphologie.

Cet atlas concerne les cours principaux des rivières ainsi que les zones d'expansion et d'affluents secondaires aux abords du littoral et des routes principales.

La présente notice reprend les principales investigations élaborées pour réaliser le document final. Elles peuvent être classées en trois phases distinctes :

↳ Recherche d'informations sur les inondations,

↳ Visite détaillée du terrain,

↳ Elaboration de l'Atlas.

## 2. DEFINITION DE LA ZONE D'ETUDE

La définition des zones inondables en Guyane ayant débuté depuis quelques années, il a déjà été élaboré sur les principales communes des atlas pour la plupart suivi de Plan de Prévention du Risque Inondation.

Cela est notamment le cas pour les communes de :

- Cayenne,
- Kourou,
- Macouria
- Matoury,
- Remiré-Montjoly,
- Roura (en partie),
- Sinnamary (en partie).

Les investigations ont donc été, comme demandé par le Maître d'Ouvrage, menées pour la réalisation de ce document, sur les communes de :

- Apatou
- St Laurent du Maroni,
- Awala-Yalimapo,
- Mana,
- Iracoubo,
- Montsinéry-Tonnegrande,
- Roura (en partie),
- Régina,
- Sinnamary (en partie),
- St Georges.

Sur ces communes, l'Atlas est produit sur les secteurs à enjeux c'est-à-dire en bordure de littoral ou des routes accessibles et proches de secteurs déjà urbanisés.

## 3. INVESTIGATIONS REALISEES

### 3.1. METHODOLOGIE D'INTERVENTION

La réalisation d'un atlas par analyse hydrogéomorphologique nécessite plusieurs types d'investigations principales :

- Un recueil de données sur les crues anciennes,
  - auprès des services des archives (communales ou départementales),
  - auprès des riverains et des élus.
- Une analyse hydrologique sur des éventuelles données,
- Une visite de terrain détaillée,
- Une analyse de photographies aériennes par stéréophotographie afin de délimiter les différents modelés de terrain en zone inondable.

Toutefois, la spécificité du contexte guyanais étant importante, et comme pressenti dès le début de la prestation, différentes parties de cette méthodologie n'ont pu être appliquées ou se sont révélées infructueuses. Ainsi :

- Le travail de recherche en archives n'a pas donné d'informations très intéressantes,
- Le travail terrain n'est possible qu'aux abords des voies d'accès,
- Les photographies aériennes ne sont pas disponibles pour un travail en stéréophotographie (par contre les orthophotoplans nous ont servi sur une majeure partie de la zone) ; Précisons que de toute façon, ce travail n'aurait pu se révéler intéressant que dans les zones où la végétation luxuriante n'est pas présente,
- Les élus ou la population locale implantée dans les zones potentiellement à risque n'ont pas le recul suffisant pour avoir une vision historique des inondations.

Notre travail a donc été réalisé surtout à partir :

- des cartes IGN disponibles,
- de l'analyse hydrologique réalisée,
- de la visualisation de l'orthophotoplan dans les zones où il est disponible,
- de la visite détaillée de terrain réalisée en février 2004,
- de la synthèse de divers documents consultés et informations issues des rencontres avec les riverains ou les élus,
- d'un levé topographique, réalisé par altimétrie laser et photogrammétrie, sur une bande de 2 km de large autour du tracé de la future liaison routière entre St Laurent du Maroni et Apatou.

### 3.2. DEFINITION DES CRUES CARTOGRAPHIEES

Compte tenu des informations disponibles, il a été décidé de cartographier, avec une précision adaptée au fond disponible, sur l'ensemble de la zone d'étude, deux types de crues ou de submersions distinctes :

- Une crue fréquente qui sera l'image de l'inondabilité des terrains pour des événements de périodes de retour de l'ordre de 10 ans à 20 ans.  
Il ne s'agit donc pas de submersion que l'on peut avoir tous les ans et les superficies inondées peuvent parfois être relativement proches de l'image que peuvent avoir les élus ou les riverains d'une inondation pour eux exceptionnelle en raison du faible recul historique qu'ils ont sur certains secteurs.
- Une crue exceptionnelle qui est une vision de l'inondabilité des terrains pour des événements de période de retour de l'ordre de 100 ans (voire plus).

Cette vision a été approchée par analyse des orthophotoplans (végétation) et de notre analyse et notre vision du terrain corrélées aux informations historiques recueillies.

Précisons par ailleurs, que ces crues ont été appréciées spatialement autour des zones à enjeux visitées (zones urbaines, abords des routes principales) et que l'extrapolation a ensuite été faite à l'aide des informations disponibles sur les cartes IGN (lignes ou points de niveau) corrélées à l'analyse de l'orthophotoplan sur les zones non accessibles physiquement.

La précision spatiale de la cartographie est donc très certainement meilleure aux abords des zones à enjeux que pour les zones alentours.

### 3.3. ANALYSE HYDROLOGIQUE GENERALE

La zone d'étude qui nous a été fixée s'intéresse aux zones inondables des principales rivières et notamment, pour les communes où le présent atlas est produit :

- le Maroni,
- la Mana,
- l'Iracoubo,
- le Sinnamary,
- la Comté,
- l'Approuague,
- l'Oyapock.

Sur ces rivières, différentes stations de mesures ont été mises en place par l'IRD et sont maintenant gérées par la DIREN.

Ces stations sont figurées sur la figure 2 et sur celles-ci, nous avons reporté en surplus les différentes stations utiles à la présente étude ; il s'agit des stations :

- du Maroni à Langa Tabiki,
- de la Mana à Saut-Sabbat,
- du Sinnamary à Petit Saut Aval,
- de la Tonnegrande à l'ancien Carbet ONF,
- de la Comté à Saut-Bief,
- de l'Orapu à Saut-Bernard,
- de l'Approuague à Saut-Athanase,
- de l'Oyapock à Saut-Maripa.

La DIREN, qui gère actuellement ces stations, a réalisé des analyses hydrologiques sur chacune d'entre elles. Le recueil de ces investigations nous permet de dresser un tableau récapitulatif, en chacun de ces points, des valeurs caractéristiques des crues :

	Superficie du bassin versant (km <sup>2</sup> )	Débits (m <sup>3</sup> /s) de période de retour					
		2 ans	5 ans	10 ans	20 ans	50 ans	100 ans
Le Maroni à Langa Tabiki	60 930	5 090	5 920	6 390	6 780	7 240	7 560
La Mana à Saut-Sabbat	10 255	930	1 130	1 265	1 390	1 555	1 670
Le Sinnamary à Petit Saut Aval	5 900	829*	973*	1 065*	1 145*	1 250*	1 325*
La Tonnegrande à l'ancien Carbet ONF	137	Trop peu d'années de mesures					
La Comté à Saut Bief	1 760	373	454	506	554	615	661
L'Orapu à Saut Bernard	?	Trop peu d'années de mesures					
L'Approuague à Saut Athanase	7 525	Trop peu d'années de mesures					
L'Oyapock à Saut Maripa	25 520	2 555	3 185	3 570	3 925	4 355	4 660

\*Valeurs certainement très sous-évaluées ; Sogreah estime Q100 = 2 000 m<sup>3</sup>/s dans l'étude du PPR de Sinnamary.

Parmi les dernières crues historiques notables et encore fréquemment dans les mémoires des riverains, il faut citer la crue du 22 mai 2000, qui a occasionné des inondations et des dégâts importants sur beaucoup de communes de la bande côtière (entre Régina et Mana).

Cette crue présente une période de retour qui, de façon générale, peut être estimée comme étant très importante.

Selon les analyses et les rivières, les crues occasionnées par cet épisode pluvieux, sont estimées comme ayant eu des périodes de retour comprises entre 50 et 80 ans (ex. 50 ans à Cacao et plutôt légèrement inférieures à 100 ans à Sinnamary).

Remarquons également que, sur les rivières la Mana et le Maroni, une crue d'une importance similaire s'est produite le 7 mai 1976, relativisant l'importance de la crue de 2000 sur la Mana.

### 3.4. DONNEES HISTORIQUES RECUEILLES AUX ARCHIVES

Le séjour en Guyane des chargés d'étude de Sogreah a été l'occasion, dans la quête engagée sur la recherche d'informations historiques, d'engager une recherche auprès des archives départementales de Cayenne. Le but de ces investigations était de tenter de retrouver des informations sur les événements anciens de crues, et notamment :

- des articles de journaux,
- des comptes-rendus divers,
- des documents communaux,
- des photographies ou des cartes d'inondations,
- des déclarations de dégâts,

Et aussi tout document permettant de rattacher une inondation ancienne à une emprise ou une hauteur d'eau sur les terrains sur le territoire guyanais dans notre zone d'étude.

Toutefois, malgré nos recherches, il s'avère que les informations sur ce sujet sont, en Guyane, peu nombreuses, et les seuls documents inventoriés ne sont relatifs qu'à des événements pluvieux et d'inondations relativement récents. Ainsi les informations recueillies (cf. Annexe 3) surtout sur les journaux, et notamment France Guyane, sont relatifs aux crues du :

- 7 mai 1976 (la Mana à Saut Sabbat notamment),
- 24 avril 1977 (dégâts et inondations le long de la RN1),
- 15 février 1989 (Saint-Laurent),
- 10 mai 1994 (Saint-Laurent),
- 18 février 1997 (Cacao).

La recherche aux archives des informations disponibles a été entreprise à partir d'une liste des événements historiques connus, et recensés dans "l'enquête documentaire et historique sur les risques naturels en Guyane" (rapport BRGM de 1999).

Ces quelques informations recensées viennent ainsi compléter le recueil de 1999, où l'on retrouvait surtout des informations sur l'île de Cayenne et la commune de Kourou.

Précisons que les informations contenues dans ces documents ont été prises en compte pour la cartographie produite, mais que les valeurs et hauteurs d'eau ponctuelles qu'elles contiennent ne sont souvent pas exploitables en l'état, en raison des modifications des sols (route notamment) intervenues depuis ces événements.

Par ailleurs nous avons également engagé une recherche au Centre des Archives d'Outre Mer à Aix en Provence mais celle-ci n'a donné aucun résultat car nous n'avons pas pu retrouver la trace d'une information sur des crues ancienne en Guyane sur notre secteur d'étude.

Les documents consultés ont été :

- la presse par Pays (journaux)
  - Bulletin quotidien d'information
  - L'Echo de Saint Sauveur
  - L'Unité Guyanaise
  - La Voix de la Guyane
- Le service géographique
  - Coupures de presses métropolitaines relatives à la Guyane
  - Guyane M3 (1) carton 116, 1804-1836
  - Guyane M3 (9) carton 117, 1847-1856
  - Guyane M6 (7) cartons 120, 1847-1876
- Les affaires politiques
  - Docs sur cyclones 1928
- Les affaires économiques :
  - Banques de la Guyane, documents périodiques 1916 à 1924
  - Compagnies d'assurances en Guyane Française 1943-1948
- Les travaux publics
  - Docs 1<sup>ère</sup> série (5) classeurs TX Publics Guyane

### 3.5. COMPTE RENDU DES VISITES DETAILLES DE TERRAIN

Nous avons, en février 2004, engagé une visite de terrain détaillée.

Celle-ci a été précédée par l'envoi, à toutes les mairies d'une lettre accompagnée par un questionnaire.

Toutefois, lors de notre visite à toutes les municipalités concernées (cf. compte rendu par questionnaire rempli en annexe 1), nous n'avons trouvé aucun élu qui avait préparé l'entretien. Ainsi, lors de chacune de ces visites nous avons expliqué la démarche engagée et rempli le questionnaire en séance avec les personnes rencontrées.

Ensuite, pour la plupart des communes, nous avons engagé conjointement une visite de terrain pour visualiser des informations mais il faut reconnaître qu'il y a eu peu d'implication des municipalités pour une aide efficace.

Par ailleurs, à la suite des visites aux municipalités, nous avons engagé par nous même une visite de terrain en essayant de rencontrer des personnes qui pouvaient nous donner des renseignements sur les inondations passées. L'ensemble de cette recherche fait l'objet du compte rendu par fiche sur les laisses de crues répertoriées (cf. annexe 2).

### 3.6. DEFINITION DE LA CARTOGRAPHIE GENERALE PRODUITE

Comme explicité précédemment, l'atlas produit n'a pu être élaboré qu'à partir de très peu d'informations par rapport à l'application de la même méthode dans d'autres secteurs (métropole notamment).

Sur les cartes produites à l'échelle du 1/50 000, sur support SCAN IGN disponible (1/25 000 pour la plupart et 1/50 000 pour des compléments dans les secteurs où le 25 000<sup>ème</sup> n'est pas disponible), nous avons ainsi reporté :

↳ La limite d'un événement très exceptionnel (au moins centennal voire supérieur par endroits). Cette limite a été tracée en s'appuyant sur une estimation d'une cote d'eau centennale à l'aval, au niveau de chaque embouchure de fleuve. Ainsi, cette cote a été retenue comme étant de l'ordre de 2,50 m NGG, elle est issue des analyses différentes menées sur ce sujet dans les études précédentes. A partir de cette cote, nous avons ainsi retenu très approximativement un profil en long élaboré avec un débit de l'ordre du centennal et en s'appuyant au mieux sur diverses informations recueillies.

Ensuite, ce profil a été transformé en superficie inondée à partir des informations de la carte IGN (lignes de niveaux, points cotés, ...) et validée par les informations recueillies sur les terrain (témoignages, modèles répertoriés...).

Remarquons ici que la limite ainsi tracée va sembler à tous plus forte que les événements vécus, mais que ceci reste logique en raison du faible recul dans le temps de la mémoire locale.

Précisons également que le tracé est représentatif d'une enveloppe d'événements, et ne représente pas l'image d'une seule crue centennale en tous points en même temps.

↳ La limite d'un événement de période de retour plus fréquent (comprise entre décennale et vingtennale). Cette limite a été obtenue selon la même méthode que pour la limite exceptionnelle, en retenant que le niveau à l'embouchure est plutôt de l'ordre de 2,20 m NGG et avec des débits dans les rivières de l'ordre de 10 à 20 ans.

Remarquons que, pour les deux limites précédentes, nous avons repris les limites tracées sur Cacao et Sinnamary lors des PPR réalisés.

↳ La zone comprise entre la limite fréquente et celle exceptionnelle,

↳ La zone inondée par une crue fréquente (hors des lits mineurs principaux).

Par ailleurs, sur l'atlas, nous avons également répertorié et tracé :

- Les principaux remblais linéaires édifiés, qui font obstacle aux écoulements sans préjuger de leur influence réelle en crue qui nécessiterait la mise en oeuvre de calculs spécifiques avec la connaissance (non acquise dans cette analyse) des sections d'ouvrages situés en dessous.

Par contre, l'inondabilité de ces divers remblais a été appréciée (selon la période de retour) et l'atlas défini si c'est obstacle est inondable ou pas par la crue exceptionnelle ou fréquente. Cette appréciation a été faite à l'aide de la visualisation terrain réalisée (visualisation de l'ouvrage sous remblai et de la hauteur de celui-ci).

- Les stations de mesures lorsque celles-ci sont situées sur la zone cartographiée.
- Le lit mineur des principaux cours d'eau (lorsque la largeur du tracé permet de le visualiser correctement).
- Les laisses de crues répertoriées tant lors de cette étude que lors d'études antérieures. Ainsi, les laisses de crues sont indiquées en précisant l'année de l'information, sa consistance succincte et un numéro d'ordre de l'information permettant de se reporter aux informations qui sont plus complètes dans l'annexe 2 du présent document.

Toutefois, sur écran et sous Map Info, lorsque l'on fait apparaître l'atlas et que l'on est dans la fenêtre "carte", il est possible de visualiser cette information plus précise en sélectionnant la touche "Hotlink" (symbolisée par un éclair), et en allant alors cliquer sur l'étoile représentant l'information. Cette opération déclenche la visualisation sous Adobe Reader de cette information plus précise. Le retour sous Map Info se fait ensuite par simple clic sur l'icône de retour.

Précisons que les informations sont précédées sur la cartographie d'une référence formée par les premières lettres de la commune concernée, suivies par un numéro d'ordre. Cette référence permet de retrouver ensuite sans problème l'information plus précise dans l'annexe 2.

Par ailleurs, la cartographie produite s'intéresse surtout aux inondations par débordement de cours d'eau et il est possible que certaines zones inondées par non évacuation de pluvial (certaines savanes par exemple) n'aient pas été identifiées comme zones inondables dans l'Atlas.

### 3.7. ANALYSE ET EXPLICATIONS DE LA CARTOGRAPHIE PRODUITE PAR COMMUNE

Il s'agit dans ce chapitre de récapituler les éléments recueillis, expliciter la cartographie produite et analyser la zone inondable sur chaque commune de la zone d'étude. Comme pour les annexes, les explications se font à partir d'Apatou pour finir à St Georges.

#### 3.7.1. COMMUNE D'APATOU

##### 3.7.1.1. ELEMENTS D'ANALYSE RECUEILLIS

L'essentiel des éléments recueillis pour cette commune l'ont été lors de la visite de terrain réalisée le 6 février 2004.

Le chargé d'étude de Sogréah a été reçu par un élu et une personne des services techniques (cf Annexe 1) qui, après une explication de l'étude en mairie, ont consacré une partie de la journée à une visite de terrain en commun.

De leurs explications, il ressort que tous les dix ans environ ils connaissent une crue type de celle de 1996 et que celle de 1976 était un peu plus forte que cette dernière.

Par ailleurs, la mémoire des crues n'est pas très présente dans la commune pour des crues plus anciennes ou plus importantes.

La visite de terrain a permis de trouver et visualiser 5 informations de crues (cf annexe 2), mais il s'agit toujours de crues récentes (1976 et 1996) et dont l'importance reste moyenne (cf analyse hydrologique). Il n'a pas donc pu être recueilli d'éléments sur des crues plus anciennes.

De même, ils nous ont indiqué que les archives communales n'indiquaient rien sur ce sujet.

La visite s'est faite avec eux pour les zones accessibles à pied et par la route depuis le centre du village, et s'est ensuite poursuivie en barque par une visualisation détaillée du bord de côte.

Précisons ici que, pour la réalisation de la cartographie finale, nous avons également exploité un levé topographique (réalisé par altimétrie laser et photogrammétrie) que nous a transmis la société Scétauroute et qui traite d'une bande de 2 km environ de large sur le tracé de la future liaison routière entre St Laurent du Maroni et Apatou.

##### 3.7.1.2. ANALYSE DE LA CARTOGRAPHIE PRODUITE

L'Atlas réalisé sur la commune montre que la plupart des zones les plus urbanisées ne sont que très partiellement inondables.

La zone inondable n'est, pour la majeure partie du bord de rive, pas très étendue.

L'Atlas retient que lors des crues, le niveau maximal est donné entièrement par le débit fluvial qui fait monter l'eau à une cote importante. Les crues étant longues, le niveau à Apatou reste haut très longtemps.

#### 3.7.2. COMMUNE DE ST LAURENT DU MARONI

##### 3.7.2.1. ELEMENTS D'ANALYSE RECUEILLIS

Les éléments essentiels recueillis sur cette commune l'ont été lors de différentes visites de terrain effectuées notamment les 5 et 9 février 2004.

Le chargé d'étude de Sogréah a notamment rencontré le Directeur des Services Techniques de la Ville sans pouvoir avoir un rendez-vous avec un élu. Il a également rencontré le Directeur Technique de la SENOG qui réalise de nombreux aménagements pour la commune.

Des explications de ces personnes, il ressort que les niveaux maximaux donnant de légers débordements et des inondations dans certaines criques se font toujours à pleine-mer, le débit fluvial étant moins prépondérant que plus en amont (Apatou notamment).

Ils signalent les inondations de certains quartiers (est de l'aérodrome, Village indien,...).

Nous avons donc engagé une visite de terrain sans aide et nous avons recueilli 5 laisses de crues mais il faut signaler que, dans ce secteur, il est difficile de rencontrer des personnes ayant une vue historique sur les inondations.

Nous avons également rencontré des agents de la DDE en poste à Saint Laurent qui nous ont fourni une partie des informations recensées.

Précisons ici que, pour la réalisation de la cartographie finale, et comme sur la commune de Apatou, nous avons également exploité un levé topographique (réalisé par altimétrie laser et photogrammétrie) que nous a transmis la société Scétauroute et qui traite d'une bande de 2 km environ de large sur le tracé de la future liaison routière entre St Laurent du Maroni et Apatou.

##### 3.7.2.2. ANALYSE DE LA CARTOGRAPHIE PRODUITE

Jusqu'en amont immédiat de Saint Laurent, et comme corroboré par les informations recueillies, nous avons considéré que le niveau maximal était représentatif d'une marée haute très exceptionnelle à l'embouchure (2,30 à 2,40 m IGN) augmentée légèrement par la rencontre avec le débit fluvial et donnant une cote maximale supérieure à 3,00 m NGG à Saint Laurent.

A cette cote (qui peut aussi être donnée par un débit fluvial exceptionnel sans marée importante en aval), le village Indien est en grande partie inondé ainsi que le village Balaté et la crique des Vampires.

Le canal creusé à l'est du Lac Bleu permet, à cette cote d'avoir une liaison directe entre la crique Balaté et la crique des Vampires. Le secteur de la Charbonnière est également inondé.

Par contre, le centre ville de Saint Laurent semble à l'abri (à cette échelle d'analyse) des inondations. Notons ici que certaines rues peuvent voir des inondations surgir par remontée de l'eau dans les canalisations ou par manque d'évacuation des eaux de pluie.

En aval de la commune notons les zones inondables importantes des marais le long des criques importantes, où la marée remonte sans problème et quelques endroits où la route de Mana s'inonde lors d'épisodes pluvieux importants (pas de liaison avec les inondations du Maroni).

### 3.7.3. COMMUNE D'AWALA-YALIMAPO

#### 3.7.3.1. ELEMENTS D'ANALYSES RECUEILLIS

L'essentiel des éléments recueillis pour cette commune l'ont été lors des visites de terrain réalisées d'abord pour le PPR en Août 2001 ainsi que pour la présente étude le 7 février 2004.

Lors de cette dernière visite le chargé d'étude de Sogreah a été reçu par un élu de la commune qui, après une explication en mairie, a consacré un moment à une visite de terrain commune.

La commune est plus touchée actuellement par le recul du haut de cote que par les inondations. Les visites réalisées ont permis de recenser 6 informations de crues de niveaux maximaux d'inondation de la marée.

Par contre aucune information sur les inondations n'est disponible dans les archives consultées.

#### 3.7.3.2. ANALYSE DE LA CARTOGRAPHIE PRODUITE

La zone inondée est donnée par le niveau maximal de la marée au droit de la commune (2,40 m NGG).

Ainsi l'ensemble des marais du sud du village est inondé et seule une bande étroite plus haute où se situe le village actuel est hors d'eau. De même la route principale est inondable avant d'arriver dans la zone urbaine.

### 3.7.4. COMMUNE DE MANA

#### 3.7.4.1. ELEMENTS D'ANALYSE RECUEILLIS

L'essentiel des éléments recueillis pour cette commune l'ont été dans le semaine du 6 février 2004 et notamment lors de la rencontre en mairie le 10 février avec un adjoint au Maire et le Directeur des Services Techniques. Des explications de cet élu qui est une des personnes les plus anciennes de la commune, il ressort la mémoire d'une inondation très forte en 1950 (remontée d'une onde de marée avec pluies) pour le centre du bourg et l'inondation de 2000 qui a peu donné de débordements en centre bourg mais a touché de nombreuses zones en amont (Saut Sabbat et Mana Est notamment).

La visite de terrain menée conjointement avec les élus ainsi qu'avec une personne de la CCOG et également avec les services de la DDE rencontrée à Saint Laurent a permis de répertorier 10 informations sur différents débordements.

Par contre, aucune information n'a pu être retrouvée dans les archives sur les inondations anciennes.

#### 3.7.4.2. ANALYSE DE LA CARTOGRAPHIE PRODUITE

Comme pour les autres communes littorales, il a été considéré que la cote d'inondation vers le centre bourg par la Mana et dans toutes les zones de marais pouvait être au maximum autour de 2,50 m NGG. Ensuite la remontée sur la Mana a tenu compte d'une ligne d'eau passant à Saut Sabbat par une cote maximale légèrement supérieure à celle de la crue de 2000 en ce point.

De nombreux ponts sur les criques principales sont également inondables que ce soit entre Mana et Saint Laurent (avec l'ensemble de la route traversant le marais) ou sur la route entre Mana et Iracoubo.

### 3.7.5. COMMUNE DE IRACOUBO

#### 3.7.5.1. ELEMENTS D'ANALYSE RECUEILLIS

Deux sources d'informations ont été utilisées pour cette commune.

↳ La rencontre avec le Directeur des Services Techniques de la ville,

↳ La rencontre avec la personne de la DDE en poste à Iracoubo depuis de nombreuses années.

De ces rencontres couplées à des visites de terrains menées par nos soins, nous avons recueilli 13 informations de crues ou de débordements liés au pluvial ou à la marée.

Par contre, aucune information de crue sur cette ville n'a été recueillie dans les archives consultées.

#### 3.7.5.2. ANALYSE DE LA CARTOGRAPHIE PRODUITE

Les niveaux maximaux identifiés, recoupés avec les informations montrent que la RN 1 est inondée sur des parties assez importantes mais que le centre bourg est peu touché par le risque.

### 3.7.6. COMMUNE DE SINNAMARY

#### 3.7.6.1. ELEMENTS D'ANALYSE RECUEILLIS

L'essentiel des éléments recueillis sur cette commune l'ont été lors de la réalisation du PPR avec une visite avec un élu de la commune en août 2001 et ces informations ont été complétées lors d'une visite le 11 février 2004 avec un élu et le Directeur des Service Techniques et une enquête de terrain réalisée ce jour là.

Il est à noter que le PPR réalisé en 2001-2002 sur les débordements du Sinnamary a permis de définir le risque sur les principales zones à enjeu de la commune. Cette cartographie a été reprise dans le présent Atlas et complété sur les zones littorales et le long de la route de Saint Elie. Au final, sur cette commune nous avons recensé 16 informations de crues réparties sur le territoire.

#### 3.7.6.2. ANALYSE DE LA CARTOGRAPHIE PRODUITE

Sur cette commune, nous avons considéré, comme défini dans le PPR une cote maximale de l'ordre de 2,4 m sur l'Océan et environ 3,00 m NGG au droit du centre ville.

Notons ici la mise en évidence de l'obstacle important créé par la nouvelle déviation avec un seul ouvrage de décharge en plus du pont principal qui génère donc une surélévation en cas de débit fluvial important.

De même la RN1 reste largement coupée en limite de la commune de Iracoubo (crique Yiyi).

### 3.7.7. COMMUNE DE MONTSINERY

#### 3.7.7.1. ELEMENTS D'ANALYSE RECUEILLIS

L'essentiel des éléments recueillis sur cette commune l'ont été lors de la visite du 6 février 2004 avec un élu de la commune et la responsable du Service Urbanisme.

Peu d'informations nous ont été fournies et ces personnes nous ont surtout parlé du dernier évènement pluvieux de 2002 qui n'a pas été très important à l'échelle de la Guyane mais semble plus conséquent sur la commune.

Ainsi, avec une visite terrain menée par la suite, nous n'avons pu recueillir que 4 informations de crue sur cette commune.

Notons sur la commune le mauvais entretien général des petits drains et ouvrages occasionnant des dysfonctionnements sur certaines zones ponctuelles et un restaurant (crique Lambert) largement inondé.

Par contre les centres bourgs de Tonnegrande et Montsinéry ne nous ont pas été signalés comme étant touchés mais la cartographie produite identifie une inondabilité potentielle des zones les plus basses sur ces 2 secteurs.

#### 3.7.7.2. ANALYSE DE LA CARTOGRAPHIE PRODUITE

L'Atlas identifie de grandes zones inondables mais il s'agit pour la plupart de zones de marais ou de savanes. Notons toutefois des secteurs d'urbanisation récente à Tonnegrande et à Montsinéry qui peuvent être touchés lors d'inondations importantes. De plus des routes (route du Gallion notamment) peuvent être coupées lors d'épisodes pluvieux importants identifiant des dysfonctionnements sur ces ouvrages.

### 3.7.8. COMMUNE DE ROURA

#### 3.7.8.1. ELEMENTS D'ANALYSE RECUEILLIS

L'essentiel des éléments recueillis sur la commune l'ont été :

- ↳ Pour le secteur de Cacao lors d'une visite réalisée en février 2001 pour la réalisation du PPR de ce secteur,
- ↳ Pour les autres secteurs de la commune lors d'une visite de terrain réalisée en février 2004 et notamment avec un entretien le 6 février avec les élus et des responsables de services de la commune.

Au final, 10 informations de crues ont été recensées et elles traitent principalement de la crue de 2000 très importante sur la commune.

Des crues plus importantes ne nous ont pas été signalées. Aucune information précise ne nous a été fournie ni n'a pu être retrouvée dans les archives.

#### 3.7.8.2. ANALYSE DE LA CARTOGRAPHIE

L'Atlas réalisé montre que peu de maisons sont touchées par les inondations et il faut seulement signaler :

- Les zones agricoles de Cacao,
- Des piscicultures et des serres,
- Le restaurant de l'Auberge des Orpailleurs
- La scierie de Dégrad Corrèze

qui sont touchées par les eaux.

### 3.7.9. COMMUNE DE REGINA

#### 3.7.9.1. ELEMENTS D'ANALYSE RECUEILLIS

L'essentiel des informations concernant le secteur d'étude sur cette commune a été recueillis lors de notre visite à la mairie le 4 février 2004 ainsi que par une visite de terrain ce jour là.

Nous avons ainsi rencontré le maire de la commune accompagné d'un adjoint et du secrétaire général.

Les informations recueillies sont peu nombreuses. Elles définissent que les zones urbaines de Kaw et de Régina sont touchées uniquement lors des fortes marées accompagnées de pluies importantes. Signalons également l'inondation de la savane autour de Kaw si l'entretien des canaux n'est pas fait, permettant de drainer au mieux les eaux de la rivière de Kaw (au débouché assez lointain) directement vers le fleuve l'Approuague. Aucune personne rencontrée ne se souvient d'inondation du centre ville de Régina hors du petit secteur au sud de l'église.

#### 3.7.9.2. ANALYSE DE LA CARTOGRAPHIE PRODUITE

Nous avons identifié dans l'Atlas une inondation partielle du village de Régina qui pourrait se produire par passage sur les petites digues de bord lors d'une marée exceptionnelle et de fortes pluies sur l'ensemble du bassin de l'Approuague.

L'inondabilité du secteur de Kaw est identifiée comme cela s'est déjà passé dans les années 1950 et cela touche la majeure partie de ce village.

### 3.7.10. COMMUNE DE ST GEORGES

#### 3.7.10.1. ELEMENTS D'ANALYSE RECUEILLIS

L'essentiel des informations ont été recueillies lors de notre visite de terrain du 5 février et notre rencontre avec le Secrétaire Général de la Mairie de la commune.

Des lotissements et l'école sont plus ou moins régulièrement touchés par les inondations lors des marées très fortes remontant dans l'Oyapock.

Les criques amont sont régulièrement inondées mais avec de faibles zones car elles sont encaissées.

Des terrains ont été remblayés pour l'urbanisation. La digue protégeant le village a été réalisée en 1959 et depuis aucune inondation du centre n'a été signalée. Au final 3 informations ont été recensées sur cette commune.

#### 3.7.10.2. ANALYSE DE LA CARTOGRAPHIE PRODUITE

Nous avons identifié sur cette commune une inondabilité plus importante que celles déjà produite et qui pourrait se produire lors de la conjonction d'une marée très forte et de débits pluviaux importants.

Notons que le projet de Pont sur l'Oyapock pour la liaison avec le Brésil devra tenir compte de cette conjonction d'évènement maximal.

# CARTOGRAPHIE

# FIGURES

# ANNEXES

**ANNEXE 1**  
**QUESTIONNAIRES D'ENQUETES**

**ANNEXE 2**  
**LAISES DE CRUES**

**ANNEXE 3**  
**DOCUMENTS D'ARCHIVES**